

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.

LES ANNONCES

Se traitent de gré à gré.

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

ETRANGER

Un an... 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux



LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La grande politique offre peu d'agréments par la température que nous subissons, surtout quand le plat du jour s'appelle *Décentralisation*, un mot qui, rien qu'à le prononcer, vous procure une transpiration abondante.

Lorsqu'il fera un peu moins de trente degrés à l'ombre, nous reviendrons sur cet important projet de loi dont les articles se votent au milieu des bâillements répétés de nos honorables.

Pour aujourd'hui, nous avons cherché quelque chose de plus rafraîchissant ou plutôt de moins lourd à offrir à nos lecteurs, et l'idée nous est venue de publier le procès-verbal des dépositions et des rapports entendus par la commission d'enquête parlementaire sur les actes accomplis depuis le 4 septembre.

La variété des personnages, l'imprévu des révélations, les pittoresques des situations et des attitudes, nous a paru présenter une lecture moins absorbante que les discours de Mm. Foubert, Jozon et Anisson-Duperron qui, malgré la meilleure volonté du monde, ne réussissent qu'à amener sur toutes les lèvres cette exclamation découragée et désespérée : Qu'il fait chaud !

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

PREMIÈRE PARTIE

Le 4 septembre.—Le siège de Paris.

AUDITION DE M. JULES FAVRE

M. Jules Favre. — Vous savez, M. le président, avec quelle ardeur et quel empressement j'ai demandé la nomination de cette commission d'enquête qui me permettra de me justifier de toutes les calomnies dont j'ai été victime dans la tâche douloureuse que...

Le président. — Voyons, ne pleurez pas, monsieur Jules Favre.

M. Jules Favre. — Veuillez excuser, monsieur le président, cette émotion dont je ne suis pas le maître...

Le président. — Oui, je sais, vous êtes très-sensible.

M. Jules Favre. — Dites donc horriblement sensible, sensible que c'en est bête...

Le président. — Je n'aurais pas osé dire le

M. Jules Favre. — Et pourquoi pas ? cette larme lacrymatoire m'agace assez, car je ne me dissimule pas combien elle est ridicule...

Le président. — Mais non, mais non.

M. Jules Favre. — Si, si, et je m'en aperçois bien. Mais qu'y faire ? c'est plus fort que moi. Je ne peux plus dire quatre mots aujourd'hui sans...

Le président. — Allons bon, voilà que ça vous reprend.

M. Jules Favre. — Comme vous dites, tenez voilà le second mouchoir depuis ce matin... et je ne suis qu'au début de ma déposition. Vraiment, vous me rendriez un réel service si vous vouliez bien envoyer le garçon de bureau me chercher...

Le président. — Un mouchoir...

M. Jules Favre. — Oh ! une demi-douzaine seulement.

Le président. — Rien n'est plus facile : mais qui a pu vous donner cette sensibilité excessive ?

M. Jules Favre. — Entre nous, je crois que

c'est la fréquentation de mon ami Jules Simon.

Le président. — Voilà vos mouchoirs.

M. Jules Favre. — Bon, maintenant je peux continuer. Vous connaissez aussi bien que moi, M. le président, les événements de la journée du quatre septembre, — la capitulation de Sedan, la Chambre des députés disparaissant, s'évanouissant en la personne de messieurs les officiers, le Sénat conservateur s'effondrant, le ministère impuissant, l'armée débordée et prête à pactiser avec le peuple... il n'y avait d'autre solution possible que la déchéance de l'Empire et la proclamation de la République. Que ceux-là me démentent qui sincèrement et de bonne foi voudront se reporter aux événements du quatre septembre.

Le président. — C'est vrai.

M. Jules Favre. — Ah ! Au surplus, la déchéance de l'Empire s'imposait d'elle-même, et je ne pense pas que personne soit disposé à la regretter.

Le président. — En effet.

M. Jules Favre. — Quant à la proclamation de la République, elle était la conséquence naturelle, indispensable de la déchéance de l'Empire, par cette raison bien simple que personne n'était disposé à l'époque, à prendre la suite des affaires du gouvernement tombé, sauf peut-être les citoyens Delescluze, Félix Pyat, Vallès et consorts.

Le président. — Vous croyez ?

M. Jules Favre. — J'en suis sûr : et quoique mes amis Jules Simon, Jules Ferry, Ernest Picard, Emmanuel Arago et moi ne soyons peut-être pas de bien profonds politiques...

Le président. — Je n'ai pas dit ça.

M. Jules Favre. — Nous valions cependant mieux que... les rédacteurs du *Cri du Peuple* ou du *Père Duchêne*.

Le président. — C'est incontestable.

M. Jules Favre. — En résumé, que me reproche-t-on surtout ? Ma fameuse phrase : « Ni un pouce de nos forteresses ni une pierre de notre territoire... »

Le président. — Comment, comment ?

M. Jules Favre. — Oui je me trompe, on me rebat tellement les oreilles de cette phrase maudite que je ne sais plus... « Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses... »

Le président. — A la bonne heure !

M. Jules Favre. — Eh bien cette phrase était imprudente sans doute, téméraire je ne dis pas, étourdie j'en conviens, — mais après tout, elle reflétait exactement le sentiment de la nation, à l'époque où elle a été écrite. Personne n'aurait voulu entendre parler de paix à d'autres conditions, et si au lieu de cela j'avais écrit : Nous serions enchantés de faire la paix en vous cédant un pouce de nos forteresses, — du moins un pouce de notre territoire et une pierre de nos forteresses, on m'aurait inévitablement traité de lâche, de couard, de vendu, toutes éphémères que certaines gens me prodiguent aujourd'hui avec une générosité rare.

Le président. — Pourtant vous convenez que vous avez fait une faute...

M. Jules Favre. — Mon Dieu oui, j'ai fait une faute, en subissant l'entraînement général, au lieu de le modérer, mais cette faute je crois l'avoir assez durement expiée par l'entrevue de Ferrières dont le souvenir...

Le président. — Vous arrache encore des larmes.

M. Jules Favre. — Hélas ! Par la demande de capitulation à Versailles, une autre étape douloureuse... Vous permettez, n'est-ce pas ?

Le président. — Ne vous gênez pas. Vous plait-il que le garçon aille encore...

M. Jules Favre. — Non, non, j'en aurai assez, pour terminer. Enfin par le triste voyage de Francfort, où l'âme navrée j'ai dû signer...

Un membre de la commission. — Il faudrait peut-être faire éponger le parquet.

M. Jules Favre. — Attendez, j'ai fini. Plus qu'une observation. Après avoir écrit cette

phrase tant reprochée et qui, je l'avoue, m'avait séduit par la pureté de son contour, rien ne m'eût été plus facile, permettez-moi de vous le dire, que de m'éviter tous ces tracassés et de passer pour un grand homme et un patriote sans reproche.

Le président. — Et comment ça ?

Jules Favre. — Tout simplement en donnant ma démission quelques jours avant la capitulation, et en déclarant solennellement que je ne voulais pas mentir à mes déclarations. Au lieu de cela, j'ai consenti à m'infirmer à moi-même le plus cruel et le plus affligeant des démentis, et il y a là un acte d'abnégation personnelle dont il serait injuste de ne pas me tenir compte.

Aussi, en terminant cette longue déposition, vous me permettez de la résumer très-franchement par ces mots dépouillés d'artifice : — Je me suis montré peut-être imprudent, imprévoyant, naïf ; j'ai versé trop de larmes, écrit trop de phrases, débité trop de discours, — mais toutes mes actions n'ont eu pour mobile que le bien et le salut du pays. On pourra dire de moi que j'ai été un politique maladroit, moi ; mais mes erreurs m'auront plus fait de mal à moi-même qu'à tout autre. Si la France a souffert de mes écoles, elle en a souffert moins que moi ; car la France se relèvera de ses ruines, tandis que la réputation de M. Jules Favre est coulée à tout jamais !

Maintenant, messieurs, qu'il me soit permis de me retirer, car j'en suis à mon sixième... Ah ! mon ami Jules Simon me coûte cher de blanchissage...

Le président. — Justement, le voilà.

M. Jules Favre. — Dans ce cas, je me sauve, car cela deviendrait une inondation.

M. Jules Simon. — Messieurs, mes chers amis, du moins, car ici vous êtes tous mes amis...

Le président. — Sans doute.

M. Jules Simon. — Tous mes amis, oui, tous, depuis M. d'Audiffret-Pasquier que voilà jusqu'à M. Riant que voici ; depuis l'honorable huissier qui m'a introduit, jusqu'à l'honorable garçon de bureau qui m'a ouvert la porte ; depuis l'honorable concierge, auquel j'ai serré la main...

Le président. — Calmez-vous, calmez-vous, monsieur Jules Simon. Si c'est ainsi au commencement, que sera-ce à la fin ?

M. Jules Simon. — A la fin, au commencement et au milieu, ce sera toujours comme ça. C'est mon tempérament. Tenez, je peux vous le dire, j'arrive de Tours il y a une demi-heure ; j'étais allé annoncer à mon ami monseigneur de Guibert sa nomination à l'archevêché de Paris en remplacement de mon malheureux ami monseigneur Darboy, qui avait succédé lui-même à mon ami monseigneur Sibour, lequel avait pris la place de mon ami monseigneur Morlot, qui lui-même...

Le président. — Bon, bon ! il est inutile de remonter jusqu'à saint Denis.

M. Jules Simon. — Saint Denis !... un ami encore...

Le président. — Comment ! saint Denis ?

M. Jules Simon. — Je veux dire qu'il aurait été probablement mon ami, si... Je vous racontais donc que mon ami Thiers ayant nommé mon ami de Guibert archevêque de Paris, je suis allé lui annoncer cette bonne nouvelle. En bien, arrivé à la gare d'Orléans, vingt minutes d'arrêt, je disais à mon ami le chauffeur et à mon ami le mécanicien : « J'ai une telle facilité d'attitude et une telle provision de larmes dans le corps, que je pourrais, à moi seul, alimenter d'eau votre chaudière, d'Orléans à Tours... » Mon ami le chef de gare, qui se trouvait là, en a beaucoup ri. Il n'y avait pourtant pas de quoi rire parce que je pleure...

Le président. — Voyons, voyons, monsieur Jules Simon, parlez-nous un peu du gouvernement de la défense nationale, auquel vous avez été mêlé...

M. Jules Simon. — Tous mes amis, dans ce gouvernement-là : Jules Ferry, Jules Favre, Arago, Picard, Rochefort, etc. Je me rappelle encore que le 4 septembre, vers les 3 heures, en gravissant les marches de l'Hôtel-de-Ville, — Mon ami, me dit Emmanuel, nous montons au Galvaire.

Le président. — Ah ! je croyais que le mot était de Ledru-Rollin, en 1848...

M. Jules Simon. — De mon ami Ledru-Rollin ? C'est possible ; je me serai trompé de date.

Le président. — Vous avez énormément d'amis, monsieur Jules Simon ?

M. Jules Simon. — Enormément ?... Immensément, voilà le vrai mot. Pour mieux dire, je ne connais personne qui ne soit mon ami. Si je rencontrais un pauvre diable qui ne le fût pas, je lui dirais : Tenez, voilà cent sous, permettez-moi de vous appeler « mon ami ».

Le président. — Et M. Gambetta, est-il votre ami ?

M. Jules Simon. — Léon ? Il l'a été, l'ingrat ! et je l'aime encore, quoiqu'à Bordeaux, il m'ait écrit pour me reprocher de ne pas « venir de Paris » ; car malgré moi je...

Le président. — Bien, nous n'en parlerons plus. En résumé, quel a été votre rôle ? quels ont été vos actes au gouvernement de Paris ?

M. Jules Simon. — Dame ! ministre de l'instruction publique ; ça me revenait de droit.

Le président. — Sans aucun doute ; et alors ?

M. Jules Simon. — Alors, — j'ai appris à pleurer à Jules Favre.

L'huissier. — Le général Trochu !

M. Jules Simon. — Mon ami Trochu... Encore un que j'avais oublié ! Que d'amis, mon Dieu ! que d'excellents amis !

Le président. — Donnez-vous la peine, général, de prendre ce fauteuil... Mais avant, si vous vous débarrassiez de ce gigantesque rouleau de papier...

Trochu. — Merci, il ne me gêne pas.

Le président. — Serait-ce votre fameux plan ?

Trochu. — Non, non ; simplement le discours que je viens de débiter à l'Assemblée.

Un membre de la Commission. — Si long que cela ?

Trochu. — Mais non, ce n'est pas très-long : je n'ai mis que trois jours à le prononcer.

— Eh ! eh ! trois jours !

Trochu. — Trois jours ! une vétule ! A peine a-t-on le temps de dire le quart du bien qu'on pense de soi-même !

Le président. — Alors vous auriez peut-être envie de continuer...

Le général Trochu. — Ecoutez, je suis modeste, et je n'aime pas me vanter. Pourtant il m'est impossible de ne pas avouer que je suis non-seulement un tacticien de premier ordre, non-seulement un philosophe profond, un moraliste et un penseur comme on n'en voit peu, disons le mot, — comme on n'en voit pas, — mais encore un prophète, un véritable prophète.

Le président. — Tant que ça !

Le général Trochu. — Mon Dieu oui, ni plus ni moins — et pour preuve, je vais vous lire le testament que trois semaines avant la déclaration de guerre je déposais chez maître...

Le président. — Oui, oui, nous connaissons ; cela a été publié dans les journaux.

Le général Trochu. — Précisément ; donc voilà pour la prophétie.

Le président. — Maintenant pour le plan ?

Le général Trochu. — Pour le plan, mes explications seront toutes aussi concluantes, et si vous avez vu le prophète dans le testament, vous allez voir le philosophe dans le plan.

— Voyons, voyons !

Le général Trochu. — Grâce à mes longues et patientes études d'observation, grâce à ma connaissance approfondie du cœur humain, j'ai

pu constater que l'ardeur, l'engouement, la passion de l'homme croissent en raison directe de la difficulté, de l'impossibilité où il se trouve non-seulement de posséder, mais encore de connaître l'objet de sa chimère.

Cet instinct, cette bizarrerie psychologique se développent chez nous, même dès la plus tendre enfance.

Quel est le jouet que désirent le plus ardemment les moutards ?

La lune, — non pas la vraie lune qu'ils voient au ciel, mais la lune dans un seau, le reflet de la lune.

Quelle est la femme que les poètes aiment avec le plus d'enthousiasme et de passion ?

C'est la femme qu'ils n'ont jamais vue !

Enfin pour prendre un exemple moins général et plus récent,

Quels sont les hommes de la Commune qui se sont battus avec le plus d'entrain et de rage ?

Les plus ignorants : ceux pour qui les mots de Commune, de Fédération et d'Autonomie étaient de l'hébreu ou du sanscrit.

Le président. — Parfaitement juste.

Le général Trochu. — Or, qu'avais-je à faire, moi gouverneur de Paris ? J'avais à soutenir, à encourager, à enflammer une population mobile, changeante, impressionnable et souvent naïve. Il fallait pour cela diriger son ardeur, son élan, son enthousiasme vers un idéal d'autant plus désirable qu'il serait plus vague et plus mystérieux, — et c'est alors que j'ai inventé mon fameux plan, le plan Trochu !

Le président. — Ah il a donc existé ?

Le général Trochu. — Jamais de la vie : et la condition essentielle au contraire pour qu'on y eût, — c'était qu'il n'existât pas.

Quatre mois durant les Parisiens ont vécu sur ce mythe, sur cet idéal irréalisable, sur cette conception imaginaire — le plan Trochu ! Avec cela j'arrêtais les ardeurs inconsidérées, je maîtrisais les impatiences, j'étouffais les murmures, je relevais les défaillances.

Quatre mois durant les Parisiens sceptiques, blagueurs et gouailleurs, ont cru aveuglément dans ce plan sauveur et miraculeux, et j'ai conduit et gouverné deux millions d'hommes avec un mot, Osez dire que je ne suis pas un profond philosophe !

Le président. — Tout cela est en effet très-malin, mais n'eût-il pas mieux valu moins de philosophie et plus de tactique ?

Le général Trochu. — De la tactique ? Chez moi, M. le président, le tacticien est la hauteur du philosophe et du prophète, — et je vais vous le démontrer.

En principe, toute ville assiégée est une ville prise.

Fatalement, inévitablement, Paris livré à ses propres forces devait succomber. Une chose seule pouvait le sauver, — l'arrivée des armées de secours de la province, coïncidant avec une sortie des assiégés.

Le général Trochu. — Eh bien, ces armées de secours, je les ai attendues cent jours, — mais le moyen de s'entendre avec un avocat ignorant, qui ne connaît pas même la géographie et qui confond les villages des environs de Paris, avec les villages situés à dix-huit lieues.

Le président. — Vous entendez parler de M. Gambetta.

Le général Trochu. — Parfaitement, du général Gambetta ?

M. Gambetta survenant... — Qui a fait plus de besogne, montré plus d'énergie, d'activité et de patriotisme que l'avocat Trochu...

Le général Trochu. — Moi avocat, cette insulte... Prenez garde de me faire sortir des gonds...

M. Gambetta. — Laissez donc, on sait bien que vous ne sortez jamais.

Le président. — M. Gambetta, je vous en prie, laissez-nous terminer avec le général, dans quelques minutes nous nous occuperons de la délégation de Tours et de Bordeaux.

M. Gambetta. — Quand vous voudrez, car il me tarde de mettre à néant toutes les sottises calementes répandues sur mon compte.

Le président. — En un mot, il résulte de vos explications général, qu'aucun reproche ne saurait vous atteindre pour votre défense de Paris.

Le général Trochu. — Monsieur le président, voici ma déclaration solennelle qu'on pourra au besoin déposer chez un notaire :

En mon âme et conscience, pendant les quatre mois du siège de Paris, le général Trochu s'est comporté comme un grand tacticien, comme un profond philosophe, pour parler net, comme un homme de génie.

Encore une fois, je n'aime pas les compliments, mais il faut dire la vérité.

M. Ernest Picard. — Peut-on entrer ?

Le président. — Ah ! le spirituel M. Picard ! mais je crois bien, — nous aurons même un plaisir extrême à vous entendre : un homme de tant d'esprit !

M. Ernest Picard. — Justement, je viens de faire rire aux éclats un de mes collègues de l'Assemblée avec un jeu de mots absolument neuf...

Le président. — Vraiment, dites-nous voir ça pour nous distraire un peu de nos longs et fatigants travaux.

M. Ernest Picard. — C'est bien facile. — Connaissez-vous le moyen de faire maigre en mangeant des cailloux ? Vous donnez votre langue aux chats, n'est-ce pas ?

— Absolument.

M. Ernest Picard. — Eh bien on les tue tout simplement : de cette façon quand on les mange, elles sont détruites, — des truites, vous comprenez ?

Le président. — Charmant, charmant, en savez-vous d'autres ?

M. Ernest Picard. — Moi, je les connais tous. — Tenez quelque chose de nouveau encore. — Quel est le sentiment qui maigrit le plus les hommes ?

L'admiration, — la demi-ration.

Le président. — Que d'esprit, que de finesse !

M. Ernest Picard. — Ce n'est pas fini. — Savez-vous quelle est la différence qui existe entre Alexandre-le-Grand et un tonnelier ?

Le président. — Attendez donc, j'ai dû voir cela dans un almanach...

M. Ernest Picard. — Peut-être bien, mais voici du plus nouveau. — Quelle différence y a-t-il entre un juge de paix et un escalier ?

Un membre de la Commission. — Oh ! celui-là je le connais : Un juge de paix fait lever la main, tandis qu'un escalier...

M. Ernest Picard. — Si vous les savez tous ! — Voyez cet autre.

Le président. — Quelle verva inépuisable !

M. Ernest Picard. — Quels sont les trois départements où on ne mange jamais de beurre ?

Le président. — Cette fois, j'avoue mon ignorance.

M. Ernest Picard. — Ah, ah, je vous tiens, mes gaillards ! On est spirituel ou on ne l'est pas. — Ce sont les départements de l'Aisne, de l'Aube et de l'Eure.... Comprenez-vous ?

— Du tout.

M. Ernest Picard. — Parce que ces trois départements font : Aisne, Aube, Eure, Haine au beurre.

Le président. — Haine au beurre ! très-bien, parait-il ! Il n'y a vraiment que ce spirituel M. Picard pour trouver des choses comme ça...

M. Ernest Picard. — Ce n'est pas fini !

Le président. — Pas fini encore !

M. Ernest Picard. — Le bouquet. Saviez-vous que l'empereur avait passé récemment une revue des troupes à Longchamp ?

Le président. — Mais non ; et qui vous l'a dit ?

M. Ernest Picard. — Personne ; mais il est certain qu'il a passé une grande revue avant-hier.

Le président. — Hein ! avant-hier ? Vous plaisantez.

M. Ernest Picard. — Pas le moins du monde. Napoléon III, le fait est incontestable, a passé une revue à Longchamp avant Thiers, avant M. Thiers, avant Thiers !

Le président. — Ah ! joli ! délicat ! Vous aviez raison, c'est le bouquet ! On ne se laisserait pas avec vous. Cependant, pour éveiller aux choses sérieuses, auriez-vous quelques indications à donner, à propos du siège de Paris ?

et je vais vous dire en deux mots pourquoi Paris a capitulé.

Le président. — Vraiment ! Mais c'est là un renseignement extrêmement précieux !

M. Ernest Picard. — Je crois bien. Paris n'a capitulé ni à cause de l'incapacité et des lenteurs de Trochu, ni à cause des sottises de Gambetta.

Le président. — Vous connaissez une autre cause ?

Le spirituel M. Ernest Picard. — Paris a capitulé parce qu'en a tué, dépecé et mangé les éléphants du Jardin des Plantes.

Le président. — Hein ? les éléphants....

Un membre de la Commission. — Attention ! il doit y avoir quelque chose de drôle là-dessous.

Le président. — Expliquez-vous, monsieur Picard.

Le spirituel M. Picard. — Car du jour où Paris n'a plus eu d'éléphants, — il s'est trouvé sans défenses.

Le président. — Inouï ! renversant ! Tant d'esprit pour un homme seul !

Le membre de la Commission. — Quand je vous disais qu'il y avait quelque chose de drôle !

M. Ernest Picard. — Allons, messieurs, au revoir ! Vous êtes satisfaits de mes explications ?

Le président. — Dites ravis, enchantés !

Un membre de la Commission. — Penser qu'un homme si spirituel aurait pu ne jamais être ministre !

Le président. — Avons-nous encore quelqu'un à entendre pour les événements de Paris ?

M. Jules Ferry. — Moi, messieurs, le troisième Jules du gouvernement provisoire.

Le président. — C'est vrai, le pendant des Trois Grâces.

M. Jules Ferry. — Trop aimable, en vérité ! Mais, pour mon compte, je refuse la comparaison, du moins au point de vue plastique.

Le président. — Vous étiez préfet de la Seine, monsieur Jules Ferry ?

M. Jules Ferry. — Parfaitement, mon Président.

Le président. — Vous avez été, je crois, fort contesté dans vos fonctions ?

M. Jules Ferry. — Oui ; M. Louis Veuillot, notamment, m'a singulièrement malmené.

Le président. — Acceptez-vous les critiques dont votre administration a été l'objet ?

M. Jules Ferry. — Les accepter toutes serait de ma part une exagération de modestie ; pourtant, j'hésiterais à présenter mon administration comme un manuel du Parfait Préfet.

Le président. — Cette franchise, du moins, a le mérite...

M. Jules Ferry. — Mon Dieu oui, de la franchise ; et, tenez, puisque je suis en veine de sincérité, je vais vous conter mon affaire en quatre mots.

Je ne crois être ni plus sot, ni plus ignorant, ni plus maladroit qu'un autre. J'ai été constamment animé de bonnes intentions, à rendre jaloux le pavé de l'enfer, et cependant j'ai accumulé sottises sur sottises, maladrotes sur maladrotes.

Mon organisation de bons de pain et de bons de viande a été faite d'une façon tellement ridicule, que des malheureux faisaient queue des cinq ou six heures, par un froid de douze degrés, pour obtenir 50 grammes de cheval. J'ai aménagé les approvisionnements de telle sorte, que, les derniers jours, on fabriquait du pain avec des talons de boîtes et des râclures de parquet.

En un mot, pendant ces quatre mois de siège, il ne s'est guère passé de jours où je ne fisse quelque sottise.

Et pourquoi ?

Pourquoi ? Parce que, moi aussi bien que mes collègues de la défense nationale, nous étions tous trop avocats et pas assez hommes d'affaires, pas assez hommes pratiques.

Avocat Jules Favre, avocat Jules Simon, avocat Arago, avocat Picard, avocat Trochu ; ni hommes ni femmes, tous avocats !

Et voilà comment, je le répète, malgré d'excellentes intentions, malgré du patriotisme, malgré du talent, malgré du courage, nous avons commis une si remarquable quantité de bévues.

Le président. — Je crois, messieurs, que la déposition si pleine de netteté et de franchise de M. Jules Ferry nous édifie suffisamment sur les événements de Paris. Il serait inutile, dans ce cas, d'entendre d'autres personnes.

M. Jules Ferry. — Complètement inutile, croyez-moi, et mettez hardiment au bas de votre enquête sur le siège de Paris : — *Braves gens, mais trop avocats !*

DEUXIÈME PARTIE.

Délégation gouvernementale.

Le président. — Faites entrer MM. Gambetta, Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon.

M. Glais-Bizoin. — Voulez-vous bien laisser ce chapeau !

Le garçon de bureau. — Je voulais en débarrasser monsieur.

M. Glais-Bizoin. — M'en débarrasser, insolent ! Mon chapeau gris ! mon grand, mon beau, mon superbe, mon gigantesque, mon célèbre, maître que ce chapeau a été consacré par l'enthousiasme du peuple, et qu'on ne me l'arrachera que par la force des bétonnettes !

M. Crémieux. — Allons, Glais, du calme ! Ce garçon n'en veut pas sérieusement à votre chapeau : c'était simplement pour le pendre...

M. Glais-Bizoin. — Le pendre ! lui, le compagnon de mon existence, le soutien de mes veilles, l'ornement de ma vie, l'insigne glorieux de mes revues !...

M. Gambetta. — Voyons, voyons, Bizoin, fichez-nous la paix avec votre chapeau ! Ça devient une manie...

M. Glais-Bizoin. — Une manie ! Léon, c'est moi à vous d'insulter mon chap...

Gambetta. — Assez, que diable ! Allez-vous recommencer vos scies de Tours et de Bordeaux ?

M. Glais-Bizoin. — Mes scies ! Décidément, Léon...

M. Gambetta. — Un mot de plus, et je vous nomme général !

Le président. — Il me semble, messieurs, que nous perdons un temps précieux en discussions oiseuses.

M. Gambetta. — C'est évident.

Le président. — En fait, monsieur Glais-Bizoin, personne ne menace votre chapeau.

M. Glais-Bizoin. — Je voudrais bien voir qu'on le menaçât !

Le président. — Par conséquent, vous pouvez non-seulement le conserver avec vous, mais encore le garder sur votre tête, si la chose peut vous être agréable.

M. Glais-Bizoin. — Merci, monsieur le Président, de vos aimables paroles. Mon chapeau et moi nous en sommes particulièrement reconnaissants : Il me suffira de garder auprès de moi ce vieil et fidèle compagnon de mes jours de lutte. Qu'on ne m'en sépare pas, voilà tout ce que je demande.

Le président. — C'est entendu. Maintenant, messieurs, si nous parlons un peu de votre délégation ?

M. Crémieux. — Volontiers. Lorsqu'éclata la révolution de quarante-huit...

Le président. — Comment ! de quarante-huit ? Vous vous trompez de date.

M. Crémieux. — Ovez-vous prétendre qu'il n'y a pas eu de révolution en 48 ?

Le président. — Certes, non ; mais...

M. Crémieux. — Et que n'ai pas été nommé ministre de la justice ?

Le président. — Je ne dis pas, mais quarante-huit nous éloigne un peu du sujet.

M. Crémieux. — Erreur profonde, monsieur

le président. Quarante-huit nous rapproche des révolutions se touchent, toutes les révolutions sont solidaires. — La preuve, c'est que nommé ministre de la justice en 48, j'ai été nommé ministre de la justice en 48. Donc j'avais raison de commencer mon discours en disant : Lorsqu'éclata la révolution de 48...

Le président. — Puisque vous y tenez !

M. Glais-Bizoin. — Oh ! vous ne l'enfermez pas dans le mot de cette rengaine...

Le président. — Canulés !

M. Glais-Bizoin. — Oui, c'est un mot Pipe-en-Bois ; ça veut dire ennuys.

Le président. — Allons, continuez M. Crémieux.

M. Crémieux. — Je reprends : lorsqu'éclata la révolution de 48...

M. Glais-Bizoin. — J'allai trouver mon ami Odilon-Barrot.

M. Crémieux. — Que diable, Bizoin, laissez-moi donc parler ! votre tour viendra... J'allai trouver mon ami Odilon-Barrot.

Le président. — Mais n'est-ce pas justement ce que vient de dire...

M. Glais-Bizoin. — Evidemment ; vous comprenez, je la connais par cœur son histoire. Pendant quatre mois il nous l'a rabâchée, fois par jour : à déjeuner, à dîner, à souper, et quelquefois le dimanche entre les repas.

Le président. — Alors ne pourriez-vous pas la question ?

M. Crémieux. — Que voulez-vous que vous dise, si vous ne me laissez pas parler quarante-huit ?

Le président. — Eh mon Dieu, parlez-moi des actes de votre délégation, à Tours, à Bordeaux, que sais-je...

M. Glais-Bizoin. — Tenez, laissez-moi dire ce sera plutôt fait.

Voilà le menu de nos journées.

Le matin vers les sept heures, nous allions tuer le ver avec Pipe-en-Bois au café de la Ville.

De huit à dix heures, réception des chefs de service, expédition des affaires, signatures, donner.

A dix heures, absinthe du déjeuner, au café de la ville.

De onze heures à une heure, déjeuner Gouvernement. — Au dessert, calembourgs à Pipe-en-Bois.

A une heure, partie de dominos au café de la Ville, jusqu'à deux heures.

De deux à cinq heures affaires sérieuses. Dépêches télégraphiques, plans de bataille, organisation de francs-tireurs, correspondances avec les départements.

A cinq heures, absinthe du dîner au café de la Ville.

De six heures à huit heures dîner du Gouvernement. Au dessert calembourgs de Pipe-en-Bois : les mêmes généralement qu'à dîner.

Enfin de huit à onze heures, soirées pacifiques ; le plus souvent au café de la Ville. Parfois Crémieux recevait des dames.

M. Crémieux. — Comment, comment !

M. Glais-Bizoin. — Allons ne faites pas de beaux discours, je sais que vous en ravez. Surplus, il n'y a pas de mal à ça. Quand on est beau garçon... (rire général de la commission).

M. Crémieux. — Bizoin, mon bon ami, vous devriez vous interdire à tout jamais des plaisanteries de ce genre.

Le président. — Il est certain que M. Glais-Bizoin n'étant pas lui-même un Adonis...

M. Crémieux. — N'est-ce pas qu'il est laid ! Du reste, pourquoi ne pas l'avouer, nous n'étions beaux ni les uns ni les autres à la délégation.

Je ne parle pas de moi dont la réputation est faite, mais voyez les autres.

Glais-Bizoin avec sa figure de poisson cuite, Gambetta avec son œil de moine.

Laurier avec son air chafouin.

Pipe-en-Bois que vous connaissez... nous formons un assez piètre échantillon de la révolution française. Tenez, ceci me rappelle que lorsqu'éclata la révolution de 48...

M. Glais-Bizoin. — Arrêtez-le vite, il n'est pas drôle.

Le président. — Vous n'avez pas d'autres renseignements à fournir sur les actes de votre gouvernement ?

M. Glais-Bizoin. — Mon Dieu non, sauf quelques heures que nous passons à donner des conférences, notre temps était entièrement partagé entre Pipe-en-Bois et le café de la Ville. Cela a duré environ trois semaines jusqu'à l'arrivée de Gambetta en ballon : à partir de ce jour-là, je ne me suis plus mêlé de rien.

M. Gambetta. — Et il s'en faisait grand temps.

Figurez-vous, monsieur le président, j'arrivai à Tours par une belle soirée d'octobre, et je trouve ces deux vieilles momies, — le mot est un peu familier, mais il rend bien ma pensée, je trouve ces deux vieilles momies occupées, savez-vous à quoi ?

Le président. Sans doute à jouer aux dominos au café de la Ville.

M. Gambetta. — Pas que cela, mon président.

Le président. — Alors à prendre l'absinthe du dîner...

M. Gambetta. — Pas davantage.

Le président. A faire des calembourgs au Pipe-en-Bois ?

M. Gambetta. Vous n'y êtes pas encore...
Le président. A... recevoir des dames?
M. Gambetta. Mais non, mais non, -- à pré-
parer des élections pour une Constituante!!!
M. Crémieux. -- Et puis après? Lorsqu'é-
clata la Révolution de 48, n'avons-nous pas...
M. Gambetta. -- Des élections, lorsque la
France brûlait aux quatre coins, des élections
lorsque nous avions vingt-cinq départements
envahis, -- des élections lorsque j'arrivais pour
sauver le pays! En deux traits de plume je
biffai le décret de ces deux vieilles bêtes...
M. Glais-Bizoin. -- Mais dites donc, vous
abusez de l'intimité...
M. Gambetta. -- Et j'entreprends la grande œu-
vre de la défense nationale en province. Il faut
vous dire que rien n'avait été fait, rien orga-
nisé, rien préparé, rien de rien. Sans reculer
ni devant une aussi lourde charge, j'assumai sur
moi seul le ministère de la guerre, le ministère
de l'intérieur et le ministère des finances. --
Je me fis à la fois général, organisateur et éco-
nomiste.
Il ne me suffisait pas comme Carnot d'orga-
niser les victoires, je voulais encore les gagner
comme Dumouriez, Hoche et Marceau.
Animé d'un patriotisme ardent, doué d'une
activité fébrile, et d'une confiance inaltérable
en moi-même, j'ai pendant quatre mois, mené
une vie d'enfer.
Ecrivain, discoureur, proclamant, télégra-
phiste, commandant, organisateur, désorgani-
sateur, voyageant, détestant à gauche, à droite,
en avant, en arrière, j'ai dépensé durant
ces cent-vingt jours plus d'énergie, d'activité
et d'agitation que cinq cents députés en six
mois.
On m'a vu tour à tour lever des armées, or-
ganiser des camps, préparer des plans de cam-
pagnes, diriger des opérations militaires, com-
mander des batailles, soutenir des retraites, tan-
tôt sur la Loire, tantôt dans les Vosges, tan-
tôt dans le Nord... J'ai fait, défait, refait des
plans; j'ai reculé devant aucune difficulté géo-
graphique, pas même devant les difficultés géo-
graphiques; je n'ai jamais désespéré de rien; com-
mune, je n'ai jamais failli par crainte qu'il était
niquant à tous les feux sacrés qui m'animait, j'ai
réfléchi, enflammé, galvanisé le pays: mes pro-
clamations ardentes mettaient le feu sous les
ventres aux plus tièdes, -- et si après tout cela
je n'ai pas sauvé la France, c'est qu'il me man-
quait une seule qualité, une seule...
Le président. -- Laquelle M. Gambetta?
M. Gambetta. -- La capacité! -- Vous voyez
que je suis franc, -- non pas la capacité d'un
ministre ou d'un homme d'Etat ordinaire, car
sans me flatter, j'en veux bien un autre dans
ces conditions modestes. -- Mais cette capacité
multiple, universelle qu'il aurait fallu pour re-
mettre sur pied le pays désorganisé et en dé-
sarrois.
La France aurait eu besoin d'un homme de
génie, de deux hommes de génie plutôt, un or-
ganisateur et un général, -- et je n'étais qu'un
homme de talent.
Le président. -- Ajoutez que vous étiez se-
cond d'une façon déplorable.
M. Gambetta. -- Mon entourage, ah! je le
sais bien. -- Pipe-en-Bois, Spiller, etc., que
voulez-vous? On a fumé des pipes, bu des ab-
sinthes, avalé des chopes autrefois avec ces
gaillards là au café de Madrid ou au Rat-Mort.
Le moyen de s'en débarrasser quand on devient
chef de gouvernement? Il faut les accepter coûte
que coûte, pour ne pas avoir l'air de faire sa-
larier, et de dédaigner ses anciens amis: -- m'en
est-il assez fait ce Pipe-en-Bois...
Pipe-en-Bois. -- Pardon, je viens d'entendre
prononcer mon nom, et je demande la parole
pour un fait personnel. -- Gambetta a l'air de se
plaiander de mes procédés, et je tiens à pro-
tester.
Le président. -- Quelles étaient vos fonctions
dans le gouvernement?
Pipe-en-Bois. -- Préposé à la réception des
plénipotentiaires étrangers: 6,000 francs d'ap-
pointements. -- Vous voyez que je n'étais pas
ambitieux. -- J'aurais pu tout aussi bien qu'un
autre être nommé préfet, général ou comman-
dant supérieur d'un camp. Il m'aurait suffi pour
cela de signer le décret, -- nous avions des im-
primés tout préparés, -- eh bien non, je ne l'ai
pas voulu.
Seulement je tiens à constater que j'ai tou-
jours rempli mes modestes fonctions à la satis-
faction générale, avec un tact parfait, une po-
litesse exquise, une urbanité de premier choix:
J'ai offert un bock à lord Lyons;
Une absinthe à l'ambassadeur russe;
Un biberon à l'envoyé espagnol;
Un vermouth, au secrétaire de l'ambassade
d'Autriche;
Un cassis à un attaché quelconque de Belgi-
que.
Ces messieurs n'ont pas accepté, sous pré-
texte qu'ils n'avaient pas soif, mais vous voyez
que je me suis conduit vis-à-vis d'eux en par-
fait gentleman, et que la vieille courtoisie fran-
çaise n'a pas péri dans mes mains.
Le président. -- Comment donc?
Pipe-en-Bois. -- Enfin, lorsque M. Thiers est
revenu de ses longues pérégrinations auprès
des puissances neutres, j'ai poussé la délica-
tesse jusqu'à lui offrir ma propre pipe, oui ma
pipe à moi, ma pipe superbement et admirable-
ment enlignée, -- tu la connais Léon...
M. Gambetta. -- Parbleu!
Pipe-en-Bois. -- Une pipe en un mot que je
ne prête à personne, -- Thiers a refusé parce

qu'il n'en use pas, mais la politesse n'en avait
pas moins été faite...
Le président. -- Je ne vois vraiment pas ce
que l'on pourrait vous reprocher...
Pipe-en-Bois. -- N'est-ce pas? mon Dieu je
ne demande pas la croix, quoique... non je ne
la demande pas, seulement je ne voudrais pas
que Gambetta vint me bâcher devant vous, --
quand après tout, on a fait son devoir.
-- Messieurs votre serviteur, lorsqu'il vous
plaira d'accepter une consommation quelcon-
que, vous savez, je suis votre homme.
Un membre de la Commission. -- Charmant,
garçon ce Pipe-en-Bois.
M. Glais-Bizoin. -- Et amusant avec ses
calembourgs, ah! il nous a joliment fait rire
quelques fois. Il n'y a que Fourichon...
Le président. -- C'est vrai, l'amiral Fouri-
chon, nous n'en avons encore rien dit. N'est-il
pas entré tout à l'heure?
M. Glais-Bizoin. -- Parfaitement. Tenez, il
est là, dans ce coin.
Le président. -- Dites-nous, amiral?
L'amiral Fourichon. -- Monsieur le Prési-
dent...
Le président. -- Ah ça! que vous arrive-t-il,
monsieur Glais Bizoin?
M. Glais-Bizoin. -- Je vous demande par-
don de mon mouvement de stupéfaction, mais,
c'est que voyez-vous, quand on ne s'attend
pas... Regardez Crémieux, il en est tout pâle,
-- et Gambetta, quelle mine ahurie!
Le président. -- En vérité, je ne m'explique
pas...
M. Glais-Bizoin. -- Vous ne vous expliquez
pas, monsieur le président? Notre surprise est
peut-être bien naturelle. -- Fourichon a parlé!
M. Crémieux. -- Il a parlé!!
M. Gambetta. -- Il a parlé!!!
Le président. -- Voyons, voyons, c'est une
mystification!
M. Glais-Bizoin. -- Pas le moins du monde,
vous ne connaissez pas Fourichon, voilà tout.
Du 13 septembre au 25 janvier, l'amiral Fouri-
chon ne nous a pas une seule fois ouvert la
bouche ni serré les dents, à telles enseignes
que nous vivions fini par croire qu'il était en
caoutchouc ou en carton pâte. Comprenez-
vous maintenant qu'en l'entendant vous répon-
dre... Ecoutez voir s'il continuera.
Le président. -- Quelles étaient vos attri-
butions, amiral, dans la délégation gouverne-
mentale?
M. Glais-Bizoin. -- Vous voyez, -- il ne dit
plus rien, -- allez, nous avions raison, il est
en caoutchouc.
Le président. -- M. le secrétaire, ayez l'o-
bligeance d'écrire le résumé de nos impressions
sur la délégation de Tours et de Bordeaux.
M. Crémieux, père-noble, vieux bonhomme
rabâcheur.
M. Glais-Bizoin, queue rouge de la troupe.
M. Gambetta, jeune premier, ardent, éner-
gique, patriote; ne connaît pas assez d'obser-
vations et veut escalader trop de balcons à la fois.
L'amiral Fourichon, rôle muet... Passe pour
être en baudruche.
TROISIÈME PARTIE.
La défense en province.
Le président. -- Il nous reste à entendre,
messieurs, un certain nombre de préfets, d'ad-
ministrateurs, de généraux et d'officiers qui
ont organisé la défense dans leurs départe-
ments et commandé divers corps d'armée.
Nous allons procéder par ordre.
Voyons, -- le premier inscrit: M. Challemel-
Lacour, ex-préfet du Rhône. -- Veuillez intro-
duire cet ancien fonctionnaire.
Le président. -- Monsieur Challemel-Lacour,
n'est-ce pas? Lacour, ou de Lacour?
M. Challemel-Lacour. -- Exactement, ce se-
rait de Lacour; mais depuis longtemps mes
opinions m'ont fait repousser à cette particule
insignifiante, qui ne saurait convenir à un ré-
publicain aussi vigoureux que moi.
Le président. -- C'est sous cette qualification,
en effet, que vous avez été envoyé à Lyon...
M. Challemel-Lacour. -- Oui j'ai eu des dé-
bats assez difficiles. Je suis tombé en arrivant
au milieu d'un Comité de salut public qui n'a-
vait rien de gracieux, et dont tous les membres
m'ont reçu avec des airs de boules-dogues mé-
diocrement rassurants.
Comme, après tout, je ne suis pas trop mal-
à l'aise par certaines choses, j'ai fini par les
appropriser peu à peu, -- et, au bout de trois
semaines, j'avais organisé, dans la bonne ville
de Lyon et aux alentours, un petit système
dictatorial assez réussi.
Ah! il ne fallait pas broncher avec moi, et
les traîneurs de sabres ne me faisaient pas
peur! L'un d'eux, le général Mazure, s'étant
permis de me résister, je l'ai fait empoigner
par quinze mille hommes...
Le président. -- Comment! quinze mille
hommes! Mais c'était une véritable expé-
dition!
M. Challemel-Lacour. -- Comme vous dites,
monsieur le Président. Après trois heures de
mouvements stratégiques, le général Mazure a
été emporté d'assaut et emmené en captivité

dans un sacre.
Le président. -- Bigre! vous n'êtes pas com-
mode avec les généraux!
M. Challemel-Lacour. -- Pour ça, non, je
l'avoue. Tenez, en outre encore: le général
Alexandre, révoqué d'abord, avec un petit
décret où je le traitais de la belle façon.
Le président. -- On vous reproche cependant
d'avoir fait preuve d'une indulgence excessive
vis-à-vis du « général » Cluseret?
M. Challemel-Lacour. -- Que voulez-vous!...
Un charmant garçon, ce Cluseret, doux comme
une jeune fille, et qui venait de me donner sa
parole d'honneur de quitter la France... Com-
ment ne pas le croire, il avait l'air si sincère!
Et puis, n'avais-je pas la garde nationale pour
me défendre contre de nouvelles séditions?
Ah! je peux me vanter de l'avoir fait manœu-
vrer, cette milice citoyenne...
Le président. -- Vraiment?
M. Challemel-Lacour. -- Tous les deux jours,
à la moindre alerte, j'en ai vingt mille hommes
sur pied; huit heures de faction dans les rues,
sous la pluie battante, au milieu de la boue et
de la neige! En ont-ils attrapé de ces rhuma-
tismes, de ces gripes, de ces lumbagos!...
Le président. -- Ce qui ne vous a pas empê-
ché, malgré ce beau zèle, de laisser assassiner
ce malheureux commandant...
M. Challemel-Lacour. -- Ah oui, Armand,
un ami pourtant! Ça, c'est l'histoire des Cara-
biniers...
Au secours des particuliers
Nous arrivions toujours -- trop tard.
Mais, du moins, j'ai la satisfaction d'avoir ra-
cheté ces précieuses par mon admirable orga-
nisation de la défense nationale...
Le président. -- Le département du Rhône,
en effet...
M. Challemel-Lacour. -- Cinq légions, mon-
sieur le Président, cinq magnifiques et super-
bes légions, levées, organisées, équipées, ha-
billées...
Le président. -- Pardon! ici je vous arrête:
nous avons là des documents qui constata-
ient que l'habillement des légionnaires n'était
pas précisément merveilleux.
M. Challemel-Lacour. -- Merveilleux, ça
dépend! Je ne pouvais cependant pas les cou-
vrir d'asticot et de courtes russes.
Le président. -- Evidemment non, mais on
aurait pu leur donner des tuniques en drap et
des chausses en cuir; -- il paraît même que
les fournisseurs de vos légionnaires ont réalisé
faute de surveillance, une assez notable quan-
tité de bénéfices malhonnêtes... Comment M.
le préfet, pouviez-vous tolérer de semblables
déprédations?
M. Challemel-Lacour. -- Mon Dieu monsieur,
j'en suis désolé, mais vous comprenez qu'il
m'était bien difficile de m'occuper de tous ces
détails...
Le président. -- Vous appelez cela des dé-
tails! Il est probable que les malheureux qui
ont eu les pieds gelés et qui ont attrapé des
phitises et des rhumatismes ne traitent pas la
chose aussi légèrement.
Vous aviez également un comité de défense
qui, paraît-il, s'est livré à des actes assez co-
casses pour ne pas dire plus.
M. Challemel-Lacour. -- Ah! ceci, par exem-
ple, regarde mon excellent ami M. Ferrouillat,
député du Var, président dudit comité, -- il
sera enchanté, j'en suis certain de vous donner
à ce sujet tous les éclaircissements voulus.
Le président. -- Faites entrer monsieur Fer-
rouillat.
Un membre de la Commission. -- Le beau
portefeuille! Que pouvez-vous bien mettre là
dedans monsieur Ferrouillat?
M. Ferrouillat. -- Ce sont mes mémoires.
Le président. -- Ah! vous écrivez l'histoire
de...
M. Ferrouillat. -- Du tout, du tout, les mé-
moires ou plutôt les comptes à payer du comité
de défense.
Le président. -- Fichtre! à en juger par leur
volume, il doit y avoir une belle somme.
M. Ferrouillat. -- Une bagatelle! six mil-
lions environ.
Le président. -- Six millions mazette! Et à
qui devez-vous tout cela?
M. Ferrouillat. -- Un peu à tout le monde:
j'ai commandé et acheté tant de choses; des
fusils, des canons, des mitrailleuses, de la pou-
dre, du plomb, jusqu'à des cuissasses!
Le président. -- Des cuissasses, vous aviez
donc de la grosse cavalerie?
M. Ferrouillat. -- Non, non, des cuissasses
pour fantassins, -- un nouveau corps que
nous voulions créer. Ce qu'il y a de plus désa-
gréable là dedans, c'est que la plupart de ces
armes n'ont servi à rien. -- Ainsi nous possé-
dions en ce moment un stock considérable de
canons entièrement neufs, et si vous connais-
siez quelqu'un qui eût envie de ces joujoux...
Le président. -- Ma foi non, car ce ne sont
pas là des objets de consommation courante...
Et dites-moi, au milieu de cette quantité d'a-
chats, de marchés, de commandes, -- vous
n'avez pas eu quelques difficultés avec vos four-
nisseurs?
M. Ferrouillat. -- De difficultés, -- pas la
moindre. La ville de Lyon a en ce moment
quatre-vingt-quinze procès sur le dos, -- mais
à part cela tout est pour le mieux, personne ne
se plaint, tout le monde est enchanté, et la

preuve, c'est que j'ai été nommé député...
Le président. -- Dans le Rhône?
M. Ferrouillat. -- Non pas, -- dans le Var.
Le président. -- Dans le Var? -- Et qui a pu
vous recommander?...
M. Ferrouillat. C'est bien simple, -- je n'ai
jamais présidé de Comité de défense à Dra-
guignan.
L'huissier. Il y a là un monsieur qui est dit-
il un peu pressé.
-- Son nom?
L'huissier. M. Paul Dumarest, préfet du Ju-
ra, ancien préfet de l'Isère.
Le président. Bien, entrez, monsieur.
M. Paul Dumarest. Je n'ai que deux mots...
Peu porté par mes goûts vers le militaire, je ne
me suis guère occupé à Grenoble que d'admini-
stration intérieure. L'organisation de la dé-
fense nationale dans le département a été con-
fiée presque exclusivement au général Marion.
Le président. -- Marion, il y a un général de
ce nom?
M. Paul Dumarest. -- Oui, très connu à la
Bourse, -- quant à moi, je me suis efforcé sur-
tout de moraliser les masses. J'ai fait notam-
ment de profondes études sur le rôle de la
femme dans les révolutions, et j'ai acquis la
conviction intime qu'elle devait être l'institu-
trice du peuple!
Le président. -- C'est très joli ce que vous
dites-là, mais cela n'a pas grande importance
au point de vue de notre enquête. M. Gent est-
il là?
-- Gent d'Avignon, présent!
Le président. N'est-ce pas vous qui avez or-
ganisé le camp des Alpes?
M. Gent. Pas précisément. Pourtant je m'en
suis occupé en organisant une souscription pour
l'achat d'une bibliothèque.
Le président. Une bibliothèque?
M. Gent. Sans doute, nos malheureux mobi-
lisés s'ennuyaient à mourir là-bas. Il fallait bien
leur procurer quelque distraction.
Le président. De la distraction! -- mais l'exer-
cice, les manœuvres...
M. Gent. Tiens, c'est vrai, je parie qu'ils n'y
ont pas songé.
L'huissier. M. Duportal!
M. Duportal. Pardon si j'entre sans façon,
mais j'entendais parler de camp et la chose
m'intéresse.
M. Gent. Parbleu, vous en aviez un égale-
ment près de Toulouse.
M. Duportal. Parfaitement, sous le comman-
dement du général Lissagay.
M. Gent. Eh bien, là, franchement, entre
nous, combien aviez-vous de soldats dans votre
camp?
M. Duportal. Dix-sept!
Le président. Et d'officiers?
M. Duportal. Cent soixante-quinze!
Le président. C'est là tout ce que vous avez
fait pour la défense nationale en Gascogne?
M. Duportal. Pardon, j'ai fait nommer mon
fils directeur de l'Arsenal. Quant à moi, je tou-
chais soixante-douze mille francs d'appointe-
ments comme préfet, organisateur général des
forces du midi, commissaire extraordinaire du
gouvernement, etc., etc.
Le président. Soixante-douze mille francs...
Un joli denier!
M. Duportal. -- Dame! vous savez! enrê-
publique... on ne compte pas avec ses amis.
Le président. -- Je m'en aperçois bien. Quel
est le dernier nom pour aujourd'hui?
Le secrétaire. -- Le général Cremer.
Le président. -- Ah! très bien; un jeune of-
ficier dont il a été beaucoup parlé.
Le général Cremer. -- Et à juste titre, mon-
sieur le Président.
Le président. -- Vous commandiez un corps
d'armée dans l'Est?
Le général Cremer. -- Précisément, et je
vais vous dire en quatre mots les victoires que
j'ai remportées:
La première fois, c'était à Beaune; j'étais au
café, en train d'étouffer un perroquet...
Le président. -- Vous dites? étouffer un
perroquet...
Le général Cremer. -- C'est une expression
familière qui signifie boire un verre d'absinthe.
-- Ah! bien, bien!
Le général Cremer. -- On m'annonce que
les Prussiens sont à Nuits. Je monte à cheval,
j'entraîne mes hommes, nous délogeons les
Prussiens à la baïonnette, et je reste maître de
la place.
Le président. -- Mais c'est très-bien, cela!
Le général Cremer. -- La seconde fois, c'é-
tait à Nuits toujours, -- j'étouffais un perroquet
au café Morellon...
Le président. -- Ah! encore... vous étouffiez
beaucoup de perroquets général?
Le général Cremer. -- Ça monsieur le prési-
dent, c'est le péché mignon du troupière en gé-
néral, et du général Cremer en particulier. --
Donc j'étouffais mon perroquet accoutumé, lors-
que j'entends crier: Les Prussiens!... c'était
fichtre vrai, ils étaient à quinze cents mètres de
la ville, on avait oublié de garter les avant-
postes.
Le président. -- Peut-être les sentinelles
étouffaient-elles un perroquet?
Le général Cremer. -- Ah! je n'en jurerais
guère...
Le président. -- Aussi, malgré une coura-
geuse résistance, vous avez dû vous replier...
Le général Cremer. -- En bon ordre...
Le président. -- Comme toujours.
-- Ecoutez général, savez-vous ce qu'il aurait

fallu au gouvernement de la défense nationale pour repousser l'invasion :

Moins de grands avocats aux affaires,
Moins de petits verres à l'armée.

C'est la conclusion de l'enquête et la morale de l'histoire.

Le grand Napoléon.

Exil.

Le 13 juillet 1815, sur l'assurance qu'en Angleterre le prince et les ministres n'exerçaient pas l'autorité arbitraire du continent et que lui-même exerçait en France, sur l'assurance que le peuple anglais avait une générosité de sentiment et une libéralité d'opinion supérieures à la souveraineté même, le 13 juillet 1815, dis-je, Napoléon-le-Grand, oubliant encore une fois toutes les grossièretés qu'il a vomies contre ce pays, sa rage impuisante, mais si souvent manifestée de le détruire; oubliant qu'il avait déclaré à l'armée française, à l'Europe entière, le 28 octobre 1806, qu'il ne déposerait les armes qu'après avoir forcé les Anglais, « ces éternels ennemis de notre nation », à renoncer au projet de troubler le continent et à exercer la tyrannie sur les mers, Napoléon, oubliant tout, honneur, dignité, respect humain, et la haine aveugle qu'il affichait en toute circonstance contre l'Angleterre, écrit au prince régent d'Angleterre :

« Altesse royale,

« En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de votre A. R. comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis.

« NAPOLÉON. »

O faiblesse, ô imperfection de notre nature ! jusqu'à quel point ne peux-tu pas nous faire parfois descendre !

Sept ans auparavant, Napoléon s'exprimait en ces termes sur le compte de la nation anglaise : « Que cette malheureuse nation est déchue ! écrit-il le 6 janvier 1808. Par quels misérables conseils ses affaires sont-elles dirigées ! Nous voyons dans la réponse de l'Angleterre, la grossière insolence d'un club oligarque qui ne respecte rien, qui cherche à humilier par ses expressions, et qui, au défaut de bonnes raisons, a recours à des impostures calomnieuses et à des sarcasmes outragants. Cette confusion des événements les plus récents, cette ignorance des affaires de nos jours, sont dignes de l'administration actuelle de l'Angleterre. Toute cette conduite enfin décèle l'égoïsme et le machiavélisme de ce cabinet. »

Et c'est après de ce cabinet, que Napoléon Bonaparte, qui a si bien dirigé nos affaires, implore aide et protection !

Mis au ban de l'Europe, pour la sécurité des peuples qu'il a tant opprimés, pillés, incendiés, ensanglantés, avilis ! Napoléon est reçu, le 15 juillet 1815, à bord du *Belvédère* ; puis il est embarqué sur le vaisseau amiral le *Northumberland* pour être déporté à l'île Sainte-Hélène.

Le 4 août, il rédige en ces termes une protestation contre son expulsion de l'Europe.

« Je proteste solennellement ici, dit-il, à la face du ciel et des hommes, contre la violence qui m'est faite ; contre la violation de mes droits les plus sacrés ; en disposant, par la force, de ma personne et de ma liberté. Si le gouvernement, en donnant des ordres au capitaine du *Belvédère*, phon de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que tendre une embûche, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon. »

« Est-ce à toi, Napoléon Bonaparte, qu'il appartient de tenir ce langage ? contre qui n'as-tu pas employé la violence ? quels droits as-tu respectés ? quelle liberté n'as-tu pas foulée aux pieds ? quelles embûches n'as-tu pas tendues ? de quel forfait ne t'es-tu pas rendu coupable ? quel caractère, quel homme, quel peuple n'as-tu pas flétri ? Crois-tu donc ton châtiement au-dessus de tes forfaits ? Mais tu oublies tous ces milliers d'enfants arrachés à leurs mères et jetés sur tes vaisseaux pour périr misérablement à Aboukir, à Trafalgar ou dans tes ports ! tu oublies ces milliers de têtes coupées et promenées au bout des baïonnettes dans les rues du Caire ! tu oublies que tu as assassiné le gouverneur de Jaffa, le noble Corvis d'Alexandrie et tant d'autres ! tu oublies que tu as étranglé le général Pichegru ! tu oublies que tu as envoyé à l'échafaud Georges Cadoudal, uniquement parce qu'il refusait d'être ton aide de camp et qu'il était un adversaire trop redoutable pour les usurpateurs ! tu oublies que tu as versé le sang de plusieurs millions d'hommes, pour satisfaire ton ambition et pour être l'ainé de rois ! tu oublies que tu as insulté un malheureux vieillard qui avait eu l'imprudence de placer un chiffon ou un morceau de carton blanc à son chapeau ! tu oublies que tu as volé, pillé, incendié, déporté, tué ! tu oublies que tu as déshonoré plusieurs maris et avili leurs femmes ! tu oublies que tu es enchaîné le plus généreux des peuples ; détruit la liberté, flétri le métier des armes et transformé la gloire en infamie ! »

Et voilà l'homme, qui, à bord du *Northumberland* et partant pour un exil mille et mille fois mérité, ose dire : « Je suis monté sur le trône, vierge de tous les crimes de ma position. Est-il bien des chefs de dyastie qui puissent en dire autant ? » Oh ! tais-toi, Bonaparte, tais-toi ! et surtout ne te plains pas : tu te promènes librement jusqu'à minuit sur le pont du *Northumberland*, tu joues au vingt-et-un ; tu fais ta partie de piquet et même d'échecs ; en un mot, on te traite en souverain, quoique sur un bâtiment anglais, tandis que les citoyens que tu as arrachés de leur domicile enlevés à la patrie, déportés au-delà des mers en 1801, étaient traités comme des bêtes sur les bâtiments français. Ils succombaient, enterrés dans l'entrepont, privés d'air et d'eau, et le capitaine français qui commandait en ton nom, ajoutait à leurs privations insupportables la menace et l'injure.

Tous ces citoyens français étaient innocents, honnêtes, courageux patriotes ; tous étaient déportés sans jugement, tous avaient rendu des services à la patrie et y avaient occupé un certain rang. L'un d'eux, le général en chef Rossignol, se traîne sur le pont :

« — Que voulez-vous ? lui dit le commandant. — Nous voulons, répondit le général révolté, nous voulons l'accent du désespoir, que vous nous fassiez fusiller tous ! Cette mort sera cent fois plus douce que le supplice auquel vous nous avez condamnés. »

« — Je ne puis disposer de votre vie, répliqua le représentant de Bonaparte.

« — Eh bien ! ajoute le général Rossignol, puis-je que vous ne consentez pas à nous la ravir, laissez-nous respirer ; l'air anime tous les êtres et nous en sommes privés. »

Le représentant de l'autorité de Bonaparte, leur permit de monter chaque jour sur le pont, six par six, pendant une heure. La mort les attendait à Anjouan, l'une des îles Comores. Exposés, sans

abris, sans secours, sous un ciel de feu, ils furent dévorés par l'épidémie.

Rien de semblable n'était réservé à Napoléon-le-Grand sur les bâtiments anglais. Il eût pendant la traversée, bonne table, bon lit, entière liberté et nombreuse compagnie, et trouva à Sainte-Hélène, où il débarqua, le lundi 16 octobre 1815, salon, chambre à coucher, et toutes les douceurs de la vie domestique, telle que l'environnaient les quatre-vingt-dix-neuf centimes des mortels. C'est ainsi que fut traitée « cette illustre victime vis-à-vis de laquelle on violait les principes et les lois ! »

Aussi, à peine débarqué, l'entend-on s'écrier : « A quel infâme traitement ils nous ont réservés ! Ce sont les angoisses de la mort ! A l'injustice, à la violence, ils joignent l'outrage, les supplices prolongés ! si je leur étais nuisible, que ne se défendaient-ils de moi ? quelques balles dans le cœur ou dans la tête eussent suffi ; il y eût eu du moins quelque énergie dans ce crime !... Comment les souverains de l'Europe peuvent-ils laisser polluer en moi ce caractère sacré de la souveraineté ! ne voient-ils pas qu'ils se tuent de leurs propres mains à Sainte-Hélène. »

O malheurs des infortunés compagnons d'exil du général Rossignol, les plaintes de votre proscription prouvent que votre voix est arrivée au trône de l'Eternel ! Dormez en paix : Dieu a entendu votre dernier vœu et s'est chargé du soin de l'exaucer.

Le 23 octobre 1815, dans une note au gouvernement britannique, Bonaparte renouvelle ses protestations contre les mesures de précaution dont il est l'objet. Il demande des nouvelles de sa femme et de son fils... « Mais ajoute-t-il, si le gouvernement britannique eût persisté dans ses injustices et ses violences envers lui (Bonaparte), il le regarderait comme un bienfait qu'il lui fasse donner la mort. »

Puis, il fait cette tardive remarque : « Les droits des nations civilisées sur un prisonnier de guerre, sont bornés par le droit des gens. »

Sans doute, ces droits sont bornés ; mais en quoi sont-ils violés envers Napoléon-le-Grand ? Et vous-même, illustre Bonaparte, avez-vous bien observé le droit des gens ? n'avez-vous pas mitraillé, à Jaffa, 4,000 prisonniers, qui ne s'étaient rendus qu'à la condition expresse que leur vie serait respectée ? N'avez-vous pas fait fusiller ou laissé mourir de faim les trois mille prisonniers que vous aviez emmenés de Moscou ?

Et cependant, « je gouvernais en conscience, nous dit Bonaparte, je dédaignais la charlatanerie ou tout ce qui pouvait être pris pour elle. » Cela n'est-il pas étrange ?

Un homme qui a quelques droits à l'estime publique, et qui eût été incapable de mentir, nous parle ainsi de ce gouvernement de conscience.

Mille détails de l'oppression de Bonaparte, dit le *Chantre du Génie du Christianisme*, se sont perdus dans la tyrannie générale : les persécutés redoutaient de voir leurs amis, crainte de les compromettre ; leurs amis n'osaient les visiter, crainte leur attirer quelque accroissement de rigueur. Le malheureux proscrit, devenu un pestiféré, séquestré du genre humain, demeurait en quarantaine dans la haine du despote. Bien reçu tant qu'on ignorait votre indépendance d'opinion, sitôt qu'elle était connue, tout se retirait, il ne restait autour de vous que des autorités « épiaient vos liaisons, vos sentiments, vos correspondances, vos démarches : tels étaient ces temps de bonheur et de liberté. » Et tel était ce gouvernement de conscience !

Quant aux peuples, ajoute M. de Chateaubriand, jamais homme n'en a moins tenu compte et ne les a plus méprisés que Bonaparte : il en jetait des lambeaux à la meute des rois qu'il conduisait à la chasse, le fouet à la main... Il substituait sa volonté aux lois, persécutait toute vie indépendante, se fit une joie de déshonorer

« les caractères, de troubler les existences, « violer les mœurs particulières, autant que les vertés publiques. »

En ce qui concerne « la charlatanerie ou tout ce qui pouvait être pris pour elle, » bien des faits que j'ai révélés démontrent qu'elle n'était pas dédaignée par Bonaparte, il est bon de rappeler l'opinion ou plutôt la déclaration d'un contemporain :

« L'imposture et le silence, dit-il, étaient deux grands moyens employés pour tromper le peuple dans l'erreur. Dans ce gouvernement mensonge est organisé et entre comme élément d'administration dans les affaires. Il y a mensonges pour un quart d'heure, mensonges demi-journée, pour un jour, pour une semaine. Un mensonge sert pour arriver à un autre mensonge, et, dans cette série d'impostures, le plus juste a souvent de la peine à saisir le point de vérité. »

Et, malgré cela, Bonaparte convient que la *lomme et le mensonge sont les armes de l'ennemi civil ou politique*. Aussi n'hésitait-il pas à déclarer qu'arrivé à la tête des affaires, son consul, son propre désintéressement et sa sincérité ont pu seuls changer les mœurs de la ministration et empêcher le spectacle effrayant des dilapidations directoriales. « J'ai en beaucoup de peine, dit-il, à vaincre les penchants de mes frères personnes de l'Etat, que l'on a vu puis, près de moi, strictes et sans reproche, m'a fallu les effrayer souvent ; combien je pas dû répéter de fois, dans mes conseils, « si je trouvais en faute mon propre frère, n'hésiterais pas à le chasser ? »

Cela fut dit fort bien, assurément, et fort naturel. Malheureusement, ces belles déclarations sont démenties par les faits ; elles sont complètement erronées, complètement fausses. Sans parler du petit pot de vin annuel d'un million de francs exigé par Napoléon pour son cher consul, sur la fourniture des vivres de la marine sans parler des quatre millions et demi versés par le Sénat de Hambourg pour apaiser le désintéressé Bonaparte, et que celui-ci s'appropriait, voici un fait curieux qui va nous démontrer à la fois et une preuve du désintéressement de Bonaparte, et une idée de son respect à la liberté individuelle et de la propriété d'autrui.

« Bourrienne, dit Bonaparte, le 23 janvier, « en déjeunant avec son secrétaire, mon premier, je fais arrêter Ouvrard. — Général, vous des preuves contre lui ? — Des preuves, c'est un faiseur d'affaires, il faut qu'il soit tous les fournisseurs, tous les munitionnaires, sont autant de fripons. Comment ont-ils pu fortune ? Aux dépens de l'Etat. Je ne puis souffrir un tel désordre. Ils avaient des dépôts, ils dépouillaient un luxe insolent quand ils n'avaient ni pain ni souliers ! »

Ce parti pris, le premier consul fait emprisonner M. Ouvrard, dont le plus grand état d'avoir prêté de l'argent à Mme Lap Bonaparte. A la sortie de prison de M. Ouvrard, Bonaparte lui demanda douze millions. C'est que le premier consul gouvernait en conscience.

Colonel Ferrer.

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALB

LYON. — Impr. COSTE-LABAUME, c. Lafayette

LA GRANDE MAISON
DE
CHAPPELIER
RIVIER
sœurs
rue Centrale, 43, et rue de l'Hotel-de-Ville, 80, LYON

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la saison d'été, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix immense et extraordinaire de Chapeaux de paille anglaise, Italie, Palmier, Panama, et Manille; de Chapeaux feutre, alpage et de coutil.

Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

INSECTICIDE VICAT

Les cafards, les punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, arêtes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrures.

L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris 125, rue St-Denis, à Lyon, 48, rue Bugeaud et chez tous les épiciers.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

Aiguës ou chroniques les plus rebelles
Dont le traitement aurait été infructueux
Guéries RADICALEMENT par le ROB-SAVARESI
PERFECTIONNÉ
Dépuratif-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs.
Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels.

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien
de 1^{re} classe,
Rue Pizay, 13, au premier étage, près de l'Hotel
de-Ville, à Lyon.
Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

INDICATEUR
DES
CHEMINS DE FER
ET DES OMNIBUS
(SERVICE D'ÉTÉ)
en vente

A l'Imprimerie COSTE-LABAUME, cours Lafayette
AUX FACTEURS-RÉUNIS, PASSAGE DES TERRELLS
Chez tous les Libraires et aux Bureaux de Tabac

PRIX : 25 centimes.

CONCERTS POPULAIRES DE BELLECO

Par les Artistes réunis de l'orchestre du Grand-Théâtre

Sous la direction de M. LUIGINI

Les Mardi, Jeudi et Dimanche

De 8 à 10 heures du soir

PRIX D'ENTRÉE : 50 CENTIMES